Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48 - 1

Séance du 21 MARS 2005
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 41
Tous les délégués, sauf
M. ATZENHOFFER, Mme HITTLER, M. WINLING, M. FROEHLICH, M. GOERICH-MULLER, (excusés) qui étaient représentés respectivement par M. RAUSCHER, M. VOGEL, Mme WINCKEL, M. FEIG, M. TREIBER.
Mme CABIROL DE SAINT GEORGES, MM. MEYER-KUHN, BABILON, (excusés) ; MM. STEINER, HELMER E., HERRLE.

DEL. N° 056/2005conseil

OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA REGIE INTERCOMMUNALE D'EXPLOITATION DU CENTRE D'ANIMATION ET DE DECOUVERTE TRANSFRONTALIER DU FLECKENSTEIN – P'TIT FLECK, EN REMPLACEMENT DE M. KNOERY JACKY

- *VU la délibération n° 017/2002 du conseil communautaire du 11 mars 2002 créant la régie d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein,*

- *VU la délibération n° 018/2002 du conseil communautaire du 11 mars 2002 désignant les délégués de la communauté de communes de la vallée de la Sauer au conseil d'administration de ladite régie d'exploitation,*

- *VU les statuts de la régie d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein – P'tit Fleck,*

- *VU la délibération n° 040/2002 du conseil communautaire du 25 mars 2002*
  . attribuant respectivement 1 siège au conseil d'administration de la régie d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein – P'tit Fleck au SYCOPARC et à la fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin,
  . désignant MM. Martin Biehler, Richard Gerst, Jacques Gunder, en qualité respectivement de représentants des hôteliers, des commerçants – artisans et du SILE

- *VU la délibération n° 124/2003 du conseil communautaire du 24 novembre 2003 désignant sur proposition du président M. Franck Mischler, en qualité de représentant des hôteliers, comme membre du conseil d'administration de la régie intercommunale d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein – P'tit Fleck, en remplacement de M. Martin Biehler,*

- *VU la délibération n° 088/2004 du conseil communautaire du 13 septembre 2004 désignant, sur proposition du président, M. Armand Braconnier en qualité de représentant du SYCOPARC comme membre du conseil d'administration de la régie intercommunale d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein – P'tit Fleck, en remplacement de M. Marc Hoffsess,*

- *CONSIDERANT la démission de M. Jacky Knoery, délégué au conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer,*

- *CONSIDERANT la candidature de M. Pierre Merg,*

- *CONSIDERANT la proposition du président,*

.../...

le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité moins 1 abstention :

- **désigne –sur proposition du président- M. Pierre Merg en qualité de représentant de la communauté de communes de la vallée de la Sauer, comme membre du conseil d'administration de la régie intercommunale d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein – P'tit Fleck, en remplacement de M. Jacky Knoery.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 31 mars 2005
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
DE WISSEMBOURG
le - 6 AVR. 2005

COMMUNAUTE DE COMMUNES * VALLEE DE LA SAUER *